

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en séance ordinaire, à la Mairie

LE LUNDI 9 MARS 2026 à 18 h 30

A BAREGES, le 4 mars 2026

Pascal ARRIBET

MAIRE DE BAREGES



ORDRE DU JOUR

- Approbation Compte Financier Unique (CFU)
- Affectation des résultats
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Barèges
- Instauration du Droit de Prémption Urbain (DPU)
- Soumission de l'édification de clôtures à déclaration préalable (DP)
- SDE : Modification des statuts : inscription compétence « distribution de gaz »
- Convention fournitures repas école 2025/2026
- Validation honoraires maîtrise d'œuvre – Rénovation Hospitalet
- Demande de création de numéro d'adresse par un administré
- Questions diverses